

**60520 - Subventions diverses**

**Proposition de répartition du Fonds  
de soutien à la vie associative**

**Rapport n° CP/2018/114**

**Service gestionnaire :**

A620 - Direction des services de l'Assemblée

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de proposer à la Commission Permanente de décider de la répartition des dotations cantonales et de l'enveloppe départementale du Fonds de soutien à la vie associative (FSVA).

Le rapport a pour objet de proposer à la Commission Permanente de décider d'attribuer des aides financières à des associations dans le cadre de la répartition du Fonds de soutien cantonal à la vie associative (FSVA) créé par le Département en 2000, afin de soutenir l'organisation de manifestations à caractère local ou encore des projets.

Il est également proposé à la Commission Permanente de décider d'attribuer une subvention à l'Association Club Perspectives Alsaciennes pour un montant de 5 000 €, dans le cadre du Fonds de soutien départemental à la vie associative et d'approuver les termes du projet de convention financière, joint au présent rapport.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :*

*- décide dans le cadre de la répartition du fonds de soutien à la vie associative, d'attribuer des subventions d'un montant total de 24 000 € aux bénéficiaires figurant dans les tableaux annexés à la présente délibération, dont :*

*. Dotations cantonales : 15 700 €,  
. Enveloppe départementale : 8 300 €.*

*- approuve, par ailleurs, les termes du projet de convention financière, annexé à la présente délibération, à conclure avec l'association Club Perspectives Alsaciennes pour l'année 2018 ;*

*- autorise son président à la signer.*

Strasbourg, le 29/03/18

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'F' followed by 'BIERRY' in a cursive script.

Frédéric BIERRY